

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

# CIBOURE MAGAZINE

**Ziburu**

AOÛT 2008



CIBOURE



**Les Récollets  
dans le patrimoine communal**

**PIKILLOS**



**LIVRAISON  
GRATUTE  
PIZZA**

**05 59 51 71 11**  
5 Av. Jean Jaures - CIBOURE



**Toujours LA pour vous écouter !**

*Epargne, crédits, assurances...  
Venez nous voir,  
vous avez tout à y gagner !*

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

**Agence de CIBOURE**  
42 avenue Jean-Jaurès - 64500 CIBOURE  
Tél.: 05 59 51 71 00

**AGENCE  
du  
PORT  
CIBOURE**

[www.carmen-immobilier.com](http://www.carmen-immobilier.com)



**Toutes Transactions  
Immobilières**

**Gestion Locative &  
Locations Saisonnières**

**17, quai Ravel - 64500 CIBOURE**  
**Tél. 05 59 476 476**  
Fax : 05 59 476 477

ANGLET - BAYONNE - BIARRITZ - CIBOURE - HENDAYE - SAINT-JEAN-DE-LUZ - URRUGNE

**ALDAY TAXI**

**MALADE ASSIS  
VÉHICULE GRAND VOLUME CLIMATISÉ**



**Avenue Jean-Jaurès  
64500 CIBOURE  
Tél. 06 86 99 05 12**

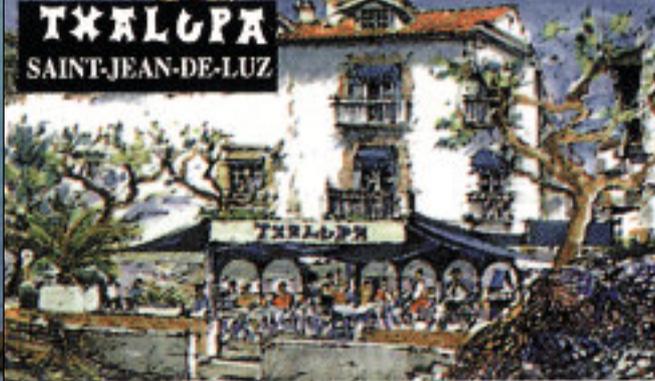


**PHARMACIE  
DU PORT**  
GÉRARD BOUTINET  
JEAN-ROBERT HUERTA  
quai maurice ravel  
64500 ciboure  
Tél 05 59 47 18 70 • fax 05 59 47 26 94

**PHARMACIE  
DE SOCOA**  
François GUINEMENT  
39 Bd P.Benoit - 64500 CIBOURE  
Tél.: 05 59 47 08 31

**PHARMACIE  
d'ELBÉE**  
Centre Commercial Marinela  
**64500 CIBOURE**  
tél: 05 59 47 21 56

**TRALOPA  
SAINT-JEAN-DE-LUZ**



**Service continu de 11h30 à 0h00**  
**Tél. 05 59 51 85 52 - 05 59 51 23 34**

**RICHARDSON**

**Sanitaire - Chauffage - Zinguerie - Climatisation**

7, rue E.-Baignol Croix Blanche, 64500 CIBOURE DAX 05 58 90 19 92  
Tél. 05 59 47 84 15 - Fax 05 59 47 84 16 ANGLÈT 05 59 03 67 99



Électricité Générale - Chauffage - v.m.c.  
Interphone - Visiophone - Automatismes portail

**S.A.R.L. LARRETICHE**

Z.A. de Lanzelai - 64310 ASCAIN - Tél. 05 59 85 88 61 - Fax 05 59 85 88 62

4-8  
CONSEIL MUNICIPAL



9  
DÉLÉGUÉS DE QUARTIER



10-12  
LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE MUNICIPALE



13  
CONCOURS DE PEINTURE AMATEUR



14-15  
LA NAVETTE ITZULIA ET LA DIABLOTINE



16  
LA VÉLOROUTE DU LITTORAL



17  
CONFORTEMENT DU QUAI RAVEL

19  
LES RÉCOLLETS



20-21  
CIBOURE NOTRE VILLE

22  
L'OPPOSITION A LA PAROLE



Chères Cibouriennes,  
Chers Cibouriens,

Les élections municipales à Ciboure n'ont donné lieu qu'à un tour de scrutin avec le résultat sans équivoque que vous connaissez tous, et dont vous trouverez le détail complet dans les pages suivantes, ainsi que le rôle attribué à chaque Adjoint au Maire, à chaque Délégué, à chaque Conseiller Municipal, tous bien décidés à servir notre Ville et l'Intérêt Général.

Forts de cette légitimité qui nous a permis d'arriver en tête dans les six bureaux de vote de notre commune, et obtenir la majorité absolue dans quatre d'entre eux, motivés par l'amour de notre Cité et le bien-être de ses habitants, nous sommes confortés dans notre conviction : travailler pour Ciboure et son avenir.

Je m'y engage.  
Nous nous y engageons.

Je voudrais remercier tous les électeurs qui ont voté pour notre liste. Notre équipe a été sensible au vote des Cibouriens.

*Milesker handi bat gure zerrindaren alde bozkatu duten guztiei. Gure taldeak estimatzen ditu Ziburutarren bozak. Gure engamenduak atxikiko ditugu.*

Je terminerai en évoquant le tragique accident de la crèche municipale Marie Fleuret. La petite Lana y a perdu la vie. Nos pensées et nos prières l'accompagnent, ainsi que ses parents inconsolables.

L'enquête judiciaire est en cours.

**Le Maire  
Guy Poulou**

**Trinquet Tiki**

Les modalités d'utilisation du trinquet Tiki pour les particuliers viennent d'être définies.

- Jours et horaires d'ouverture :
- du mardi au vendredi de 10h45 à 18h ;
  - le samedi : de 9h à 15h.

**Tarifs :**

utilisation de la cancha (douche comprise) : 10€ de l'heure ;  
abonnement mensuel (douche comprise) : 35€ pour 4 séances d'une heure.

**Réservation au 05 59 26 59 18**  
(aux heures d'ouverture).

# Conseil municipal

Le Conseil municipal a été installé le vendredi 14 mars 2008 lors de la première séance de la mandature.  
*Herriko Kontseilua kargutan jarri da 2008-ko martxoaren 14-ean, ortzilaareekin, berre lehen bilkura egindularik.*



## **Aupa Ciboure** **23 sièges**

**Guy Poulou**  
Maire

**Isabelle Dubarbier**  
Adjoint au Maire

**Claude Lolom**  
Adjoint au Maire

**Caroline Ugartemendia**  
Conseiller municipal

**Jean-Jacques Gouillardet**  
Conseiller municipal délégué

**Jeanne Idiartegaray-Puyou**  
Conseiller municipal

**Pierre Berlan**  
Adjoint au Maire

**Carole Orive**  
Conseiller municipal délégué

**Roland Machenaud**  
Adjoint au Maire

**Denise Mintegui**  
Conseiller municipal

**Lionel Coste**  
Conseiller municipal

**Anne-Marie Ghossoub**  
Adjoint au Maire

**Guy Lalanne**  
Adjoint au Maire

**Chantal Hardoy**  
Conseiller municipal

**Iñaki Ibarloza**  
Conseiller municipal délégué

**Marie-Josèphe de Watier de  
Caupenne**  
Adjoint au Maire

**Henri Anido**  
Conseiller municipal délégué

**Marie-France Ancizar**  
Conseiller municipal

**Michel Hiriart**  
Conseiller municipal délégué

**Patricia Gloaguen**  
Conseiller municipal

**Patrick Errandonea**  
Conseiller municipal

**Yolande Baucou-Capdeville**  
Conseiller municipal  
**Jean Urbistondoy**  
Conseiller municipal

## **Ensemble pour Ciboure 5 sièges**

**Dominique Duguet**  
Conseiller municipal

**Gabriel Gouraud**  
Conseiller municipal

**Colette Bazerque**  
Conseiller municipal

**Ramuntxo Mintegui**  
Conseiller municipal

**Marie-Hélène Tapia**  
Conseiller municipal

## **Solidaires pour Ciboure 1 siège**

**Jean-Paul Madrid**  
Conseiller municipal

## Les commissions municipales

### **Commission des finances et du personnel communal**

Responsable : Claude Lolom  
Marie-France Ancizar ; Henri Anido ;  
Marie-Josèphe Watier de Caupenne ;  
Isabelle Dubarbier ; Jean-Jacques  
Gouillardet ; Jeanne Idiartegaray-Puyou ;  
Roland Machenaud ; Carole Orive ;  
Dominique Duguet ; Gabriel Gouraud ;  
Jean-Paul Madrid

### **Commission de l'enseignement, de la formation et de la jeunesse**

Responsable : Isabelle Dubarbier  
Iñaki Ibarloza ; Patricia Gloaguen ;  
Jean-Jacques Gouillardet ; Michel Hiriart ;  
Claude Lolom ; Denise Mintegui ; Caroline  
Ugartemendia ; Jean Urbistondoy ; Colette  
Bazerque ;  
Marie-Hélène Tapia ; Jean-Paul Madrid

### **Commission de l'urbanisme et du patrimoine**

Responsable : Guy Lalanne  
Henri Anido ; Lionel Coste ; Anne-Marie  
Ghossoub ; Jean-Jacques Gouillardet ;  
Chantal Hardoy ; Michel Hiriart ;  
Denise Mintegui ; Carole Orive ; Dominique  
Duguet ; Ramuntxo Mintegui ; Jean-Paul  
Madrid

### **Commission des travaux, de la mer et du littoral**

Responsable : Henri Anido  
Pierre Berlan ; Lionel Coste ;  
Anne-Marie Ghossoub ; Guy Lalanne ;  
Claude Lolom ; Carole Orive ; Jean  
Urbistondoy ; Patrick Errandonea ;  
Dominique Duguet ; Gabriel Gouraud ;  
Jean-Paul Madrid

### **Commission de l'économie et du tourisme**

Responsable : Roland Machenaud  
Henri Anido ; Isabelle Dubarbier ;  
Anne-Marie Ghossoub ; Chantal Hardoy ;  
Jeanne Idiartegaray-Puyou ;  
Claude Lolom ; Caroline Ugartemendia ;  
Patrick Errandonea ; Gabriel Gouraud ;  
Ramuntxo Mintegui ; Jean-Paul Madrid

### **Commission de l'environnement**

Responsable : Carole Orive  
Henri Anido ; Lionel Coste ;  
Anne-Marie Ghossoub ;  
Patricia Gloaguen ;  
Jean-Jacques Gouillardet ;  
Chantal Hardoy ; Guy Lalanne ;  
Denise Mintegui ; Dominique Duguet ;  
Ramuntxo Mintegui ; Jean-Paul Madrid

### **Commission de la culture**

Responsable : Guy Lalanne  
Yolande Capdeville ; Jean-Jacques  
Gouillardet ; Chantal Hardoy ;  
Iñaki Ibarloza ; Claude Lolom ;  
Roland Machenaud ; Denise Mintegui ;  
Jean Urbistondoy ; Colette Bazerque ;  
Marie-Hélène Tapia ; Jean-Paul Madrid

### **Commission d'appels d'offres**

*Titulaires :*  
Henri Anido ; Anne-Marie Ghossoub ;  
Claude Lolom ; Denise Mintegui ;  
Dominique Duguet

*Suppléants :*  
Iñaki Ibarloza ; Jeanne Idiartegaray-Puyou ;  
Guy Lalanne ; Jean Urbistondoy ; Gabriel  
Gouraud

### **Commission de délégation de service public**

*Titulaires :*  
Henri Anido ; Lionel Coste ;  
Iñaki Ibarloza ; Claude Lolom ;  
Gabriel Gouraud

*Suppléants :*  
Pierre Berlan ; Anne-Marie Ghossoub ;  
Jeanne Idiartegaray-Puyou ;  
Jean Urbistondoy ; Colette Bazerque

### **Commission de suivi de la ZPPAUP**

Responsable Guy Lalanne

*Les membres de la commission  
d'urbanisme :*

Henri Anido ; Lionel Coste ; Anne-Marie  
Ghossoub ; Jean-Jacques Gouillardet ;  
Chantal Hardoy ; Michel Hiriart ; Denise  
Mintegui ; Carole Orive ; Dominique  
Duguet ;  
Ramuntxo Mintegui ; Jean-Paul Madrid

*Les adjoints au maire :*

Claude Lolom, Isabelle Dubarbier ; Pierre  
Berlan ; Anne Marie Ghossoub ; Marie-  
Josèphe Watier  
de Caupenne ; Roland Machenaud  
*Madame l'Architecte des Bâtiments de  
France :* Anne Magin-Payen  
*Monsieur le délégué local de la Fondation  
du Patrimoine :* Jean-Luc Debry

### **Centre Communal d'Action Sociale**

Marie-France Ancizar ; Yolande  
Capdeville ; Marie-Josèphe Watier de  
Caupenne ;  
Patricia Gloaguen ; Jeanne Idiartegaray-  
Puyou ; Denise Mintegui ; Dominique  
Duguet

### **Comité Technique Paritaire**

*Titulaires :*  
Guy Poulou ; Claude Lolom ; Pierre Berlan ;  
Henri Anido ; Marie-France Ancizar  
*Suppléants :*  
Jean-Jacques Gouillardet ; Denise  
Mintegui ; Iñaki Ibarloza ;  
Roland Machenaud ;  
Marie-Josèphe Watier de Caupenne



## **Délégués aux organismes extérieurs**

### **Office de Tourisme de Ciboure**

Anne-Marie Ghossoub ; Michel Hiriart ;  
Jeanne Idiartegaray-Puyou ; Roland Machenaud ;  
Denise Mintegui ; Guy Poulou ; Caroline  
Ugartemendia

### **Agence Touristique du pays Basque**

*Titulaires :*  
Anne-Marie Ghossoub ;  
Roland Machenaud

*Suppléant :*  
Jeanne Idiartegaray-Puyou

### **Office Intercommunal des Sports**

*Titulaires :*  
Jean-Jacques Gouillardet ;  
Michel Hiriart

*Suppléant :*  
Guy Lalanne

### **Lycée Maritime**

Conseil d'Administration :  
Henri Anido ;  
Jean-Jacques Gouillardet

### **Conseil d'Établissement de l'École Privée Saint Michel**

Isabelle Dubarbier

### **Académie Ravel**

*Titulaires :*  
Chantal Hardoy ; Claude Lolom

*Suppléant :*  
Roland Machenaud

### **Musique de septembre**

Guy Poulou

### **Biltzar des Communes du Pays basque**

Guy Poulou

### **Conseil d'Administration du Club Léo Lagrange**

Jean-Jacques Gouillardet

### **Conseil Portuaire**

*Titulaire :*  
Henri Anido

*Suppléant :*  
Guy Poulou

### **Conseil Consultatif de la Halle à Marée**

Roland Machenaud

### **Prévention et sécurité routière**

Pierre Berlan

### **Propriété Forestière**

Jean-Jacques Gouillardet

### **Mission Locale Avenir Jeunes**

Marie-Jo Watier de Caupenne

### **Places Fortes en Pyrénées**

Guy Lalanne

### **Conseiller Municipal en charge des questions de Défense**

Pierre Berlan

## **Délégués aux Syndicats Intercommunaux et Départementaux**

### ***Syndicat Intercommunal pour l'équipement et l'aménagement des communes de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure/Urrugne***

*Titulaires :*

Henri Anido ; Pierre Berlan ; Lionel Coste ;  
Anne-Marie Ghossoub ; Jean-Jacques Gouillardet ;  
Claude Lolom ; Roland Machenaud ; Guy Poulou

*Suppléants :*

Carole Orive ; Dominique Duguet ;  
Jean-Paul Madrid

### ***Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Vallée de l'Untxin***

*Titulaires :*

Henri Anido ; Pierre Berlan ;  
Jean-Jacques Gouillardet ; Guy Poulou

*Suppléants :*

Guy Lalanne ; Roland Machenaud ; Michel Hiriart ;  
Gabriel Gouraud

### ***Syndicat Intercommunal pour l'Élimination des Déchets de la Côte Basque Sud***

*Titulaires :*

Henri Anido ; Guy Poulou

*Suppléants :*

Pierre Berlan ; Ramuntxo Mintegui

## **Délégués à la Communauté de Communes Sud Pays Basque**

*Titulaires :*

Pierre Berlan ; Isabelle Dubarbier ;  
Claude Lolom ; Guy Poulou

*Suppléants :*

Marie-Josèphe Watier de Caupenne ;  
Anne-Marie Ghossoub ; Guy Lalanne ;  
Roland Machenaud

### **Nouvelle adresse**

Zone de Putillenia - 64122 URRUGNE  
Tél. 05 59 48 30 85

Site Internet : [www.ccspsb.fr](http://www.ccspsb.fr)

E-mail : [contact@ccpsb.fr](mailto:contact@ccpsb.fr)



### ***Syndicat Intercommunal du Bassin de la Nivelle*** Pierre Berlan ; Carole Orive

### ***Syndicat Intercommunal du Centre de Secours*** Marie-France Ancizar ; Pierre Berlan ; Patricia Gloaguen ; Jeanne Idiartegaray-Puyou

### ***Syndicat Intercommunal des écoles maternelles et primaires de Ciboure et d'Urrugne***

*Titulaires :*

Isabelle Dubarbier ; Guy Poulou

*Suppléants :*

Jean-Jacques Gouillardet ; Denise Mintegui

### ***Syndicat Départemental d'Électrification***

*Titulaires :*

Henri Anido ; Roland Machenaud

*Suppléants :*

Pierre Berlan ; Guy Lalanne

### ***Syndicat Intercommunal pour le soutien à la culture basque*** Iñaki Ibarloza ; Denise Mintegui ; Jean Urbistondoy

### ***Syndicat Intercommunal des CES de Saint-Jean-de-Luz***

*Titulaires :*

Isabelle Dubarbier ; Jean-Jacques Gouillardet

*Suppléant :*

Denise Mintegui

# Les délégués de quartier

Ciboure a été divisé en huit quartiers dont les délégués ont été désignés afin de faire le lien entre la Mairie et la population. Tout problème peut leur être signalé, ou toute question peut leur être posée concernant la vie quotidienne du quartier concerné.

*Ziburu zatikatua da 8 auzoalde, horrien ordezkariak hautatuak izan dira lotura egiteko Herriko Etxea eta jendeen artean. Arazo zerbait badelarik parte emaiten ahal zaiote eta edozoin galdera egin auzoaldearen egun guzietako bizia hunkitzen duena.*



## 1. Socoa Untxin

Michèle Dabadie 05 59 41 02 95  
Jean-Jacques Gouillardet 05 59 47 26 64  
Jean-Marie Lissardy 05 59 47 16 49

## 2. Bordagain/Sopitena

Yolande Capdeville 05 59 47 48 97  
Jeanne Idiartegaray-Puyou 05 59 47 28 82  
Carole Orive 06 87 54 37 17

## 3. Berasteguia/Croix Blanche/Croix Rouge

Evelyne Da Silva-Oronos  
05 59 54 48 69 ; 06 20 49 45 50  
Iñaki Ibarloza 05 59 47 96 33  
Jean Urbistondoy 05 59 47 08 76

## 4. Centre

Isabelle Dubarbier 05 59 47 06 48  
Chantal Hardoy 05 59 47 94 26  
Jean-François Salha 05 59 47 49 58

## 5. Marinela

Marie-France Ancizar 05 59 47 39 80  
Anne-Marie Ghossoub 06 29 56 11 85  
Denise Mintegui 05 59 47 87 40

## 6. Zubiburu

Caroline Ugartemendia 05 40 39 43 90  
Roland Machenaud 06 13 41 07 09

## 7. Arrantzalea/Caparocenia/Miguelena/Ohian Alde

Patricia Gloaguen 06 85 51 16 53  
Michèle Zabala 05 59 47 93 74  
Patrick Errandonea 05 50 47 24 51  
Marie-Josèphe Watier de Caupenne (Kali Joko) 05 59 47 44 99

## 8. Erreka Zahar/Ibiry/Sainte Croix

Henri Anido 05 59 47 33 39  
Guy Lalanne 06 83 13 92 40

# B & S

COIFFURE

☎ 05 59 47 88 63

10, PLACE DU FRONTON - 64500 CIBOURE



# BAKEA KAFÉ

SAVEURS D'ICI...  
et D'AILLEURS

9, Place Camille Jullian 64500 CIBOURE Tél. 05 59 47 34 40  
www.hotelbakea.com

## Aux Frères Gourmets

Boulangerie

Pâtisserie

Centre Commercial Marinela  
05 59 47 34 87

4, Place des Frères Chancerelle  
05 59 26 98 54

## Côté Salé

Snack

Salon de Thé

Glaces

A toute heure

## Marinela Automobiles

**Pascal Larretche**

11, av. Gabriel Delaunay  
64500 CIBOURE  
Tél. 05 59 47 89 02  
Mobile : 06 73 80 83 63



**Atelier mécanique  
Carrosserie-Peinture  
Véhicules neufs-Occasions**

**Pneumatiques • Géométrie • Vidange • Freins • Amortisseurs**

## POINT INFORMATION JEUNESSE

Du mardi au vendredi  
9h30 à 12h30  
et 13h30 à 18h30  
Samedi matin :  
9h30 à 12h30



INSCRIPTIONS  
Centre de Loisirs,  
Pass multi-loisirs,  
P'tits Jobs...  
05 59 47 64 98

7 Place Camille Jullian - 64500 CIBOURE  
e-mail : pij@mairiedeciboure.com

## BOUCHERIE CHARCUTERIE BASQUAISE



P. GASTELLOU  
*Conserves  
Salaisons*

*Fabrication Artisanale*  
05 59 47 82 95

11, quai Maurice Ravel - 64500 Ciboure  
E-mail : charcuterie.basquaise@wanadoo.fr  
Site : www.boucherie-charcuterie-basquaise.com

RESTAURANT

# Belharra

SUR LA PLAGE DE SOKOA

RÉCEPTION DE GROUPES

6, BD PIERRE BENOIT  
SOKOA - 64500 CIBOURE  
TÉL. 05 59 47 43 79

LOCATION DE STUDIOS  
www.location-belharra.com

TERRASSES AVEC VUE SUR LA BAIE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

### CIBOURE ZIBURU MAGAZINE

Magazine d'Information de la Mairie

Directeur de la publication : le Maire de Ciboure

Rédaction : Jacques Garay

Impression : SAI Biarritz - RCS 582 720 124 00038

Mairie de Ciboure - Place Camille Jullian  
Tél : 05 59 47 26 06 / Fax : 05 59 47 64 59  
mairie@mairiedeciboure.com

# Les grands axes de la



## Claude Lolom

**Adjoint chargé des finances et du personnel communal**

Comme elle l'avait fait lors de notre premier mandat, 2001 à 2008, la Commission des Finances a veillé à ce que la gestion de la Commune soit rigoureuse en faisant en sorte que la dette communale demeure identique (3 100 000 €), ceci

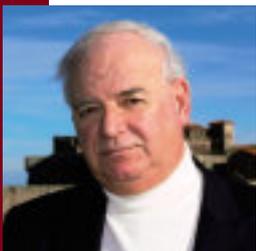
n'empêchant pas des réalisations d'investissements d'un montant d'environ 10 000 000 € et le maintien à l'identique des taux d'impôts depuis 4 ans.

Monsieur le Maire m'a renouvelé sa confiance dans ce poste. Je m'y consacrerai avec rigueur. Cependant, une décision nouvelle de l'Administration des Domaines nous oblige à modifier rapidement notre feuille de route.

En effet, comme nous nous en sommes expliqués en Conseil Municipal, les Domaines proposent à la vente le cloître des Récollets. Ayant déjà acquis la chapelle en 2007, nous ne pouvions laisser passer une telle opportunité, aucun Cibourien ne l'aurait compris.

Nous nous sommes donc engagés dans cet achat qui enrichira notre patrimoine historique et culturel, tout en permettant, à notre grande satisfaction, le relogement des activités de pêches sur les lieux mêmes où, par nature, elles doivent demeurer.

Cette offre, non prévue dans nos orientations budgétaires, devient donc l'investissement prioritaire qui différera partiellement, vu son montant et son urgence, d'autres réalisations envisagées.



## Pierre Berlan

**Adjoint chargé de l'intercommunalité, de la sécurité et de la défense**

La majorité de nos actions se développera dans le cadre intercommunal désormais incontournable.

En contact avec les administrations, nous continuerons à appliquer leurs prescriptions et nous serons particulièrement attentifs aux lieux de rencontre, marché du dimanche, brocante mensuelle, diverses manifestations, officielles ou ludiques...

Nous allons également créer et faire fonctionner le comité communal pour les handicapés : personnes à mobilité réduite, ou déficients visuels.

Nous nous appliquerons aussi à surveiller et faire assurer le respect de la législation par les établissements recevant du public (hôtels, écoles, bâtiments publics...), que ce soit dans le domaine de l'accessibilité ou de la protection contre les incendies.

En relation avec la Communauté de Communes, le Conseil Général et l'État, est à l'étude, en vue de dégager le secteur Est de la ville, la création d'un cheminement allant du Centre Leclerc au chemin de halage. Une passerelle sur la Nivelles le prolongera.

Sont prévus aussi de nouveaux parcs de stationnement dans la ville et la mise en place de substituts à la voiture particulière par le développement des transports publics, y compris avec des véhicules électriques.

Nous faciliterons, partout où cela est possible, la circulation des piétons, en créant de nouveaux trottoirs, notamment à la rue Picherit et au quartier Sainte-Thérèse.

Enfin, dans le domaine de la Défense Nationale, nous remplirons notre mission d'information et de sensibilisation des administrés.



## Isabelle Dubarbier

**Adjointe chargée de l'enseignement, de la formation et de la jeunesse**

Nous consoliderons les actions menées lors du mandat précédent.

**DANS LE TEMPS EXTRA SCOLAIRE :**

### Centre de Loisirs

Un nouveau centre de loisirs permettra à l'équipe d'animateurs de recevoir dans de bonnes conditions les enfants qui depuis plusieurs années fréquentent cette structure (actuellement l'école de Socoa). La construction de ce centre, bien que difficile budgétairement (aux environs de 1,5 M €), sera l'un des grands chantiers du mandat.

### Pour les adolescents

Le centre d'accueil de Sardara à Zubiburu sera un lieu de « création » pour les ados. Des animateurs y sont présents tous les jours en fin d'après-midi, de façon à accompagner leurs projets.

### Pour les plus grands

Nous allons étoffer les grands chantiers du PUJ : partenariat avec l'ANPE et les entrepreneurs, reconduite des rencontres « Job dating », interventions de la Mission Locale Avenir Jeunes, échanges inter-générationnels.

### Dimension européenne

Nous allons adhérer au Service Volontaire Européen, qui offre aux jeunes la possibilité d'un accueil à l'étranger. En septembre et pour 9 mois, une jeune Norvégienne complètera l'équipe d'animateurs du PUJ.

**DANS LE TEMPS EXTRA SCOLAIRE :**

Avec les enseignants, nous continuerons d'organiser au mieux les temps de cantine, de garderie, et d'aide aux devoirs.

Nous allons accompagner les projets des écoles, améliorer le parc informatique mis en place l'an dernier.

Nous aiderons les associations à créer des passerelles entre les scolaires et le milieu associatif de notre cité.



## Anne-Marie Ghossoub

**Adjointe chargée de la proximité du protocole et de l'animation**

Ciboure est désormais divisé en 8 quartiers, chacun avec ses délégués :

Socoa/Untxin ; Bordagain/Sopitenia ;

Berastegua/Croix Rouge/Croix Blanche ; Centre ; Marinela ; Zubiburu ; Arrantzalea/Caparocenia/Miguelena/Oihan Alde ; Erreka Zahar/Ibiry/Sainte Croix.

En effet, comme au cours du mandat précédent, le cadre urbain dans lequel vivent les Cibouriens, leurs désirs et leurs attentes, mais aussi leurs besoins, seront au cœur des préoccupations de la municipalité.

Centralisés en mairie, chaque demande, chaque besoin seront étudiés par l'adjoint concerné et les services techniques de la Ville. Une réponse sera apportée systématiquement, positive ou négative, mais toujours argumentée. Rien ne remplace en effet le contact direct, surtout quand il s'agit de son quartier, de sa rue ou de son chemin.

Les réunions de quartiers seront programmées tout au long de la mandature.

Pour continuer à agrémenter notre vie locale, en collaboration étroite avec le Comité des Fêtes et l'Office de Tourisme, nous maintiendrons et améliorerons la politique d'animation engagée par notre équipe municipale.

# politique municipale



## Guy Lalanne

**Adjoint chargé de l'urbanisme, du patrimoine et de la culture**

Pour ce qui est de l'urbanisme, la ZPPAUP a été approuvée en avril 2008. La protection s'est accrue et s'étend maintenant à une grande partie de la ville. Une Commission de Suivi veillera sur son application.

Le PLU a été arrêté en 2007. Il sera définitif après quelques modifications et une enquête publique. Il remplacera alors le règlement national d'urbanisme avec des règles appropriées à Ciboure, et permettra notamment l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones aux quartiers Sainte Croix et Sainte Thérèse.

La création des logements sociaux et d'un lotissement communal sont les actions prioritaires pour loger les Cibouriens, toujours dans le cadre d'une mixité sociale.

Mieux vivre à Ciboure se fera en créant des liaisons inter quartiers en favorisant le stationnement et la circulation des piétons et des 2 roues.

Quant au patrimoine, la réfection de la tour de Bordagain permettra de redonner son aspect initial au bâtiment et d'en assurer la sécurité.

La première phase de travaux du cimetière du Belvédère est en cours d'achèvement. Le projet de réhabilitation des sépultures suivra.

Enfin, dans le domaine culturel, Ciboure, développera les actions en faveur de la peinture, de la poterie et de la musique.

L'acquisition de l'ensemble des Récollets par la commune permettra d'avoir un outil culturel de qualité dans un ensemble patrimonial classé dont la restauration constituera un des axes majeurs des prochaines années.



## Roland Machenaud

**Adjoint chargé de l'économie et du tourisme**

À Ciboure, la pêche connaît de graves difficultés: la mairie avec les pêcheurs et les autres responsables institutionnels, continuera à rechercher et à accompagner les solutions nécessaires à sa survie et à son développement. La rénovation des

Récollets attribuera une part importante des bâtiments aux bureaux disparus l'an dernier dans l'incendie.

Un projet de réhabilitation accueillera des entreprises impasse Novelty.

Il conviendra également de lutter contre la disparition du commerce en centre ville et de favoriser la redynamisation de ce centre. La mairie est déterminée à faciliter le maintien de l'existant et l'installation de nouveaux commerçants. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens, concrétisés par une première installation sur le quai Ravel.

Quant au tourisme, il jouera assurément un rôle majeur en termes d'emploi et de revenus pour la commune. Le tourisme d'affaires est sans doute une voie d'avenir à explorer, comme celle liée au développement durable qui répond non seulement à une volonté de la mairie mais aussi à l'attente de nos visiteurs.

Et peut-être établir un lien fort avec l'innovation et la recherche. L'ouverture de deux nouveaux hôtels, les visites et les animations proposées par l'office de tourisme, le nouveau ponton, sont un signe fort de notre choix pour un développement maîtrisé du tourisme.

Enfin, il convient de souligner notre volonté de lancer rapidement les chantiers de réfection des Récollets et de l'aménagement de Socoa.



## Marie-Josèphe Watier de Caupenne

**Adjointe chargée des affaires sociales, de la solidarité et de la santé**

Plusieurs objectifs ont été fixés pour ce mandat en matière d'actions en faveur des personnes défavorisées, des services, des personnes à mobilité réduite ou en difficultés passagères.

Afin de mieux identifier les besoins et les attentes, une enquête dénommée "Enquête seniors Ciboure" destinée aux Cibouriennes et Cibouriens nés avant 1944, sera très prochainement distribuée par les élus délégués de quartiers. Nous remercions par avance les seniors concernés pour leur contribution à cette étude de proximité.

En ce début de mandat, la priorité sera d'établir un plan d'aide au maintien à domicile et aux aidants, d'en évaluer les besoins humains et financiers, puis de fixer un calendrier d'actions.

Nous allons également travailler sur la mise en place d'un "Guichet unique" dont le but sera de donner une réponse à toutes formes de questions sociales pouvant se poser dans la vie quotidienne.

Afin de favoriser la mixité intergénérationnelle, des animations et des activités sont d'ores et déjà engagées ou en projet autour des seniors avec le partenariat de la crèche halte-garderie Marie Fleuret, le centre de loisirs sans hébergement, le service animation-jeunesse et l'office de tourisme.

Également en cours, la mise en place d'une commission "Accessibilité et Handicap" et l'étude d'un nouveau projet de crèche halte-garderie.



## Henri Anido

**Conseiller municipal délégué aux travaux, à la mer et au littoral**

Les travaux vont se poursuivre sur l'ensemble de la commune.

L'amélioration de la voirie reste une des priorités de la nouvelle équipe municipale.

Les chaussées de la Place de la Tour d'Auvergne, de la rue Galzaburu et de la rue de la Libération vont être refaites.

La partie de la rue François Turnaco comprise entre la rue Bourousse et l'avenue Jean Poulou verra la chaussée et les trottoirs refaits. Réfection des trottoirs également pour l'avenue du Maréchal Leclerc.

Le chemin piétonnier de l'avenue Picherit sera étendu sur une troisième tranche allant de Pierre et Vacances au pont de l'autoroute. Un autre verra le jour au droit du talus SNCF à Zubiburu.

La place de la Croix Rouge sera également refaite.

Sont prévus aussi les élargissements du Chemin du Belvédère et de la rue Arnaud Massy.

L'enfouissement des réseaux électriques aériens se poursuivra, notamment à la rue Charles Mapou et à l'avenue du Docteur Speraber ainsi que le renforcement de l'éclairage en particulier à Bigarena et Irugarena.

Le bassin Uhartia vient d'être curé. Le dévoisement des eaux pluviales sera réalisé à l'avenue Gabriel Delaunay. Au cimetière de Socoa le columbarium sera agrandi.

Le réseau d'assainissement vient d'être renouvelé au chemin de Gurutzeta, avec le réseau d'eau potable dont les branchements en plomb ont été remplacés. Les réseaux de la rue Charles Mapou et des lotissements Miguelena et Caparocenia viennent également d'être terminés.

Enfin, le dévoisement du réseau d'assainissement a été réalisé sur le quai Maurice Ravel.



## Michel Hiriart

**Conseiller municipal délégué aux sports**

Je place mon action dans le cadre sportif et uniquement sportif, essentiellement sous le signe de l'intercommunalité.

Cependant nous serons toujours en contact direct avec les clubs, tant pour leurs projets

sportifs que pour les animations qu'ils veulent mettre en place, et je serai le relais entre les clubs et la mairie.

En association avec ces derniers, nous allons organiser des compétitions inter quartiers, ouvertes aux licenciés et aux non licenciés, dans le but de créer des animations supplémentaires et de mobiliser les jeunes. Seront au programme, bien évidemment, le rugby, le football et la pelote.

Pour ce qui est de l'intercommunalité sportive, nous allons multiplier les contacts entre les communes de la Communauté Sud Pays basque. Le but de la manœuvre est de proposer aux adolescents, notamment pendant les petites vacances, des activités gratuites et coordonnées entre les communes, afin qu'il n'y ait pas de doublon.

Nous comptons également développer les animations d'été, toujours dans le cadre sportif, également avec des actions communes, en privilégiant les activités liées à la plage et aux sports nautiques : beach volley, beach foot, beach rugby, natation, traversée de la baie à la nage ou à la rame...

En résumé, notre action consistera à donner gratuitement le libre choix aux jeunes, particulièrement aux ados, qu'ils soient licenciés ou non licenciés dans les clubs.



## Jean-Jacques Gouillardet

**Conseiller municipal délégué à la vie associative**

J'ai entrepris depuis le début de ce mandat, de rencontrer tous les acteurs locaux qui animent notre cité.

Ma mission ayant un caractère de transversalité, c'est dans le cadre d'une complémentarité et d'une coopération étroite avec mes collègues adjoints ou délégués à la culture, aux sports, à l'environnement, à la jeunesse, à la solidarité, que se déroule mon action.

Je me suis fixé d'aboutir rapidement à l'édition d'un répertoire exhaustif de notre tissu associatif classé par rubriques.

Chaque association y fera figurer son objet statutaire, les noms des responsables, l'adresse de son siège social, ses activités, les moyens de la contacter.

Suivra un journal de la vie associative. Chaque association pourra présenter ses activités, ses temps forts. Un éclairage particulier pouvant être donné à celle qui souhaiterait présenter un événement exceptionnel. Le site Internet de la mairie ([www.mairie-ciboure.fr](http://www.mairie-ciboure.fr)) complètera et rappellera au quotidien ces rendez-vous.

Je souhaite que ces outils de communication facilitent également la fédération d'actions inter associatives et une meilleure gestion du calendrier des temps forts, avec pour finalité le rayonnement de la vie associative, primordiale au développement du lien social, du bien vivre ensemble.

Enfin, je prévois pour 2009, la tenue d'un forum qui sera notre remerciement à tous les bénévoles qui, par leur engagement, leur disponibilité, permettent à tous de partager, d'échanger dans la convivialité.



## Carole Orive

**Conseiller municipal déléguée à l'environnement**

L'équipe municipale poursuit son action pour l'amélioration de l'environnement et l'embellissement du cadre de vie cibourien en répondant aux besoins actuels et à venir.

Le fleurissement des espaces publics, l'urbanisation soumise à la nouvelle ZPPAUP, une meilleure qualité des eaux de baignade (40 prélèvements sont prévus en juillet et en août), traduisent bien cette volonté.

La mise en place programmée d'une circulation douce avec la construction de pistes cyclables et la mise à disposition des Cibouriens et des autres, de vélos et d'une navette électrique, démontrent également le souci de la nouvelle équipe municipale d'œuvrer dans cette voie. Cette navette électrique expérimentale et gratuite, est mise à la disposition du public du 4 juillet au 31 août. Elle relie le centre ville à Socoa.

Pour offrir une alternative pratique à la voiture, nous allons en effet développer les pistes cyclables. À Zubiburu, le long de la voie ferrée, une piste est prévue, allant de ce quartier jusqu'au Centre Leclerc.

Une autre trouvera sa place dans le nouveau quartier de Sainte Thérèse. Nous allons également adapter le plan cyclable national et européen en utilisant le boulevard Pierre Benoît notamment.



## Iñaki Ibarloza

**Conseiller municipal délégué à la culture basque**

La culture est faite de tout ce dont nous avons hérité. La nôtre doit donc être mise en valeur partout où nous le pouvons et elle doit accompagner les actes et les acteurs de la vie. L'engagement de la municipalité en faveur de

la langue et de la culture basques, passe par le soutien de l'Académie de la langue basque, l'Institut Culturel basque, Seaska, Ikas Bi, AEK..., et par une signalétique bilingue.

La revalorisation de notre patrimoine, du trinquet Tiki aux Récollets, fait aussi partie de ce processus nécessaire.

Cette volonté ne peut se traduire qu'avec l'appui des institutions, syndicats intercommunaux, communauté de communes, conseil général, conseil régional, l'État, le gouvernement basque.

*Ukan dugun guzietaz egina da kultura. Gurea ahal dugun eremu guzietan baloratua izan behar da eta biziko eragile eta ekintza guziak jarraitu behar ditu. Euskara eta euskal kulturaren aldeko herriko etxearen konpromisoa eragileen sustengutik pasatzen da, Euskaltzaindia, Euskal Kultur Erakundea, Seaska, Ikas Bi, AEK..., eta seinale elebindunetan.*

*Gure ondarearen aberastea, Tiki trinketik Récollets-raino, sartzen da ere beharrezko prozesu honetan.*

*Nahikeri hau bakarrik gauza daiteke erakundeen sustenguekin, herrien arteko sindikatetan, Herri elkargoetan, Kontseilu Orokorra, Herrialde Kontseilua, Estadoa, Eusko Jaurlaritzan.*

# Concours de peinture amateur

En association avec l'Office de Tourisme, la Ville de Ciboure a organisé vendredi 13 et samedi 14 juin, un concours de peinture ouvert aux peintres amateurs sur le thème "Ciboure que vous aimez". Huit candidats ont répondu à l'invitation et ont pu travailler samedi sous le soleil retrouvé.



Anne Lermoyer et Fatima Sabri entourant le lauréat Marcel Gautier.

*Turismo Bulegoa partaide, Ziburuko Hiriak muntatu du ekainaren 13-an eta 14-ean, ortzire eta larunbatarekin, margo lehiaketa bat margolari amarentzat, gaia "Maite duzuen Ziburu". Zortzi izan dira gomitari ihardetsi dutenak eta beren lanari artzen ahal izan dira iguzkia ere berriz agerturik.*

Samedi, en fin d'après midi, le jury a livré son verdict. Marcel Gautier de Tarnos a décroché la timbale. Le deuxième prix a été attribué à Anne Lermoyer de Ciboure. Fatima Sabri, de Ciboure également, est montée sur la troisième marche du podium.



*Le port de Larraldenia, acrylique sur papier par Marcel Gautier*



# La navette Itzulia et la Diablotine Une alternative à la voiture

*Conduite par Elodie, la Diablotine à la plage de Socoa avec comme premiers passagers Guy Poulou maire de Ciboure et Carole Orive déléguée au développement durable, Marc Onchalo et Vincent Jaunain, directeur de l'ATCRB.*

Déjà en service, la navette intercommunale Saint-Jean-de-Luz/Ciboure Itzulia de l'ATCRB, contribue à proposer une alternative intéressante à la voiture. Accessible aux personnes à mobilité réduite et desservant les quartiers des deux villes, elle reste cependant sous-utilisée, car les services de transport en modes doux qu'elle peut proposer sont par trop ignorés.

La Diablotine, navette électrique opérationnelle du 4 juillet au 31 août, reliant le carrefour des Évadés à Socoa, est un moyen supplémentaire de se déplacer à Ciboure sans utiliser son véhicule.

L'ATCRB souhaite accompagner Ciboure dans son plan de déplacement communal. C'est ainsi que jusqu'au 31 août la navette Itzulia fonctionne tous les jours, dimanches et jours fériés compris. La navette ne fonctionne plus alors comme un transport à la demande. Plus besoin de réserver, la navette devient une ligne régulière.

Cette volonté se traduit par la mise en place de services complémentaires.

Tout d'abord, une navette électrique reliant Socoa et le centre ville renforce cette offre de transports en modes doux. Ensuite, un parking relais est mis en place pour la période estivale sur le site du Lycée Maritime reliant la plage de Socoa et de là, le centre ville.



La navette Itzulia

## La navette électrique

Ciboure s'inscrivant dans une politique de développement durable, l'ATCRB met en service un petit véhicule de transport en commun électrique. De faible encombrement ce véhicule circulera sur la voie publique. La Diablotine, c'est le nom de cette navette de 7 places, servira de lien entre Socoa et le centre ville. Elle fonctionnera gratuitement du lundi au samedi, de 13 h à 19 h et ses rotations se feront tous les quarts d'heure.

L'objectif évident est de proposer une alternative à la voiture en favorisant les déplacements en modes doux. Cette navette présente également l'avantage de joindre l'utile (transport écologique) à l'agréable (façon ludique de se déplacer).

La Diablotine partira de la place Lannes, s'arrêtera à la plage de Socoa, puis desservira le parking des Dériveurs. Au retour de Socoa, l'arrêt se fera devant le Point Information de l'Office de Tourisme, boulevard Pierre Benoît, puis retour au centre ville de Ciboure.

Les rotations se feront en continu et dureront, selon la densité de la circulation, aux environs de 15 minutes.

## Le parking relais

Pour optimiser davantage encore ce service d'alternative à la voiture, un parking relais est installé à l'Untxin au Collège Piarres Larzabal.

Les automobilistes peuvent y laisser leur véhicule gratuitement et en toute tranquillité. Les usagers peuvent alors rejoindre la plage de Socoa puis le centre ville, en utilisant les navettes.

Cette initiative est accompagnée d'une signalisation sur la voirie, notamment à la sortie de l'autoroute, à Kechiloo, sur la route de la Corniche et à Socoa.

Toute ces actions mises bout à bout doivent contribuer à modifier le comportement de chacun en lui faisant prendre en compte l'utilité de ces actions, d'alléger la dépendance au « tout voiture » et d'intégrer l'attitude marginale qu'est aujourd'hui l'utilisation des transports en commun sur la Côte basque.

## Itzulia en hiver

### Transport à la demande

(Il reprendra en septembre)

Il a pour objectif d'offrir aux Cibouriens un transport collectif souple et rapide, tous les jours, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, lorsqu'Itzulia ne circule pas en ligne régulière.

Il n'y a pas d'itinéraire et d'horaires définis

Hors saison, sur simple appel au 0 800 891 091, la navette vient vous chercher à un point d'arrêt proche de votre domicile et vous dépose à un autre point d'arrêt de votre choix.

Vous pouvez réserver votre transport d'une semaine à 2 h avant le départ. L'hôtesse confirmera votre transport directement en favorisant le regroupement des commandes. Il est conseillé de réserver le plus tôt possible.

### Les points de prise en charge à Ciboure et Socoa

Allée des Iris	Golf
Avenue de l'Océan	Maldagora
Avenue Joseph	Mairie
Abeberry	Marinela
Berasteguia	Place Dante Antonini
Bibliothèque/ Crèche	Petit Bois
Laboratoire	Pont de l'Untxin
Pilota Plaza	Port de Socoa
Plage de Socoa	Quai Ravel
Bordagain	République
Boulevard d'Abbadie	Résidence Soko Eder
d'Arrast	Rue de l'Untxin
Croix Blanche	Sainte Croix
Croix Rouge	Sopitenia
Funérarium	Zubiburu

## Itzulia en été

### Ligne régulière n° 4

Fonctionne du 9 juillet au 1<sup>er</sup> septembre tous les jours, y compris le 14 juillet et le 15 août.

Renseignement : 0 800 891 091

1<sup>er</sup> arrêt : Quai Ravel 8 h

Dernier arrêt : Avenue Jean Jaurès 19 h 15

### Les arrêts de la ligne 4

Quai Ravel  
Place Dante Antonini  
Avenue de l'Océan  
Cimetière Marin  
Plage de Socoa  
Port de Socoa  
Rue de l'Untxin/Erreka  
Résidence Soko Eder  
Pilota Plaza  
Boulevard d'Abbadie d'Arrast  
Avenue Sopitenia  
Avenue Berasteguia  
Croix Blanche  
Funérarium  
Allée des Iris  
Allée du Petit Bois  
Sainte Croix  
Maldagora  
Place William Sharp  
Centre Commercial Marinela  
Zubiburu  
Avenue Jean Jaurès  
Halles de Saint-Jean-de-Luz  
Halte Routière (face à la gare)

### Les navettes en chiffres

Durant le mois de juillet, Itzulia sur la ligne régulière n° 4 Halles de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure/Socoa a transporté **526** passagers. En 2007, ils n'avaient été que **342** à utiliser ce moyen de transport.

En juillet, la Diablotine gratuite a transporté **3 939** personnes entre Ciboure et Socoa.

*Ja ibilki, ATCRB etxearen Donibane Lohizune eta Ziburu herrien arteko « Itzulia » joan-jin kariak errexten ditu gauzak autoa hartu nahi ez duteneri. Nekez dabilzanek hartzen ahal dute, bi hirietan ibiltzen da auzoalde auzoalde bainan ez da oraino aski baliatzen ainitzek ez baitakite zerbitzu hori badela. Errextasun bat gehiago Ziburun ibiltzeko autoa hartu gabe, La Diablotine joan-jin karia, uztailaren 4-etik agorrilaren 31-rat, portutik Zokoarat.*

# La véloroute du littoral

Toujours dans le cadre de la mise en place d'un réseau cohérent d'aménagements pour les mobilités douces, Ciboure va intégrer « Eurovélo », un projet développant un réseau européen de 12 itinéraires cyclables à travers l'Europe, piloté et financé ici par le Conseil Général. La véloroute cibourienne longera le littoral, depuis Larraldenia jusqu'à la route de la Corniche. Les travaux devraient commencer en 2010.



Une autre façon de regarder le paysage.

En France, le schéma national des véloroutes et des voies vertes, a été mis en place en 1998. Il participe de l'aménagement du territoire et de la diversification de l'offre touristique et de loisirs.

En écho au national, l'Aquitaine a adopté un schéma régional en 2003, tandis qu'en 2005 le département des Pyrénées Atlantiques a créé le sien en identifiant des itinéraires prioritaires, dont une voie littorale sur la Côte basque dans un double souci : la sécurisation et le développement de la pratique cycliste tout d'abord, mais encore la valorisation du potentiel vélo dans un cadre touristique. La véloroute de la Côte basque partira du Boucau pour arriver à Hendaye, traversant Bayonne, Anglet, Biarritz, Bidart, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Urrugne. La véloroute de la Côte basque s'étendra sur 58 862 m (16 957 m existent déjà, 41 875 m sont à créer).

L'itinéraire choisi répond à un triple objectif.

Touristique tout d'abord, en répondant à une volonté de renforcement de l'attractivité du territoire et en intégrant une démarche de services jalonnant un parcours facile et le plus plat possible.

S'inscrire ensuite dans une politique globale de déplacements répondant à une logique d'itinéraire fonctionnel local favorisant les modes alternatifs à la voiture et offrant des aménagements sécurisés.

Enfin, constituer une vitrine du Pays basque, en faisant découvrir autrement les paysages et les points de vue remarquables de notre littoral, accompagnés par un aménagement qualitatif des espaces publics.

Récemment créé par le Conseil Général, le sentier littoral connaît un succès certain et est même utilisé par des

cyclistes, ce qui vient conforter la création de la véloroute. Ciboure compte déjà des pistes et bandes cyclables, notamment le long de l'avenue Jean Poulou. La commune étant marquée par un relief important, le seul endroit propice au passage de la véloroute était l'itinéraire suivant le littoral. Cette option présente aussi l'avantage de valoriser ce site magnifique, de passer à proximité des plages, des commerces et des fleurons du patrimoine cibourien (Phare port de Larraldenia, amont, Récollets, Maison Ravel, Vierge de Muskoa, cimetière marin, Maison des Blocs, port et fort de Socoa...).

La véloroute sera longue de 2 604 m, reliant le carrefour des Évadés à la route de la Corniche. Elle comprendra 4 secteurs.

Secteur 1 : 259 m, entrée de Ciboure à partir du pont de Gaulle et quai Maurice Ravel,

Secteur 2 : 1 714 m : boulevard Pierre Benoît,

Secteur 3 : 41 m, pont de l'Untxin,

Secteur 4 : 590 m : route de la Corniche.

## Les vélos de l'Office de Tourisme

Pour compléter cette offre de transport en modes doux, l'Office de Tourisme met gratuitement des vélos à la disposition du public. Ce prêt peut s'envisager à la journée entière (9 h à 18 h). Une pièce d'identité et un dépôt de chèque en caution suffisent pour utiliser ce service.



Les vélos sont disponibles également au chalet de l'Office de Tourisme à Socoa.

**Beti errextea gatik jendeen ibiltzeko muldeak Ziburu sartuko da "Eurovélo" sarean, Europa maileko proiektu bat, 12 ibilbide bizikletaz Europan barna, Kontseilu Orokorrek sustatua eta pagatua. Ziburun ibilbideak segituko du itsas-hegia Larraldenetik harat. Obrak hasi behar litazke 2010-an.**

# Confortement du quai Ravel



**Commencés fin novembre 2007 et financés à 100 % par le Conseil Général, les travaux de confortement du quai Ravel se sont achevés en juillet, avec un léger retard dû à une météorologie peu clémente. D'un montant de 3 M€, ils concernent le quai face à la place Antonini et à la maison Ravel.**

**Juin 2008 :**  
La pelleuse chargeant les rochers dans la barge. Sous le quai, le mur de soutènement sera recouvert de pierre de Bidache.

CONFORTEMENT DU QUAI RAVEL

Une inspection à très basse mer, juste avant l'ouverture du chantier fin novembre 2007, avait fait monter la tension des services techniques du Département. Certains pieux, vieux de 300 ans s'étaient inexorablement enfoncés et ne soutenaient plus le quai qui basculait vers le chenal. Le mauvais temps était annoncé avec de fortes entrées de mer dans le port.

Mais à Bayonne, des tonnes de rochers étaient à quai. Embarquées illico sur une barge, 600 tonnes (l'équivalent de 30 camions) furent acheminées à Ciboure, immergées et étalées à la pelleuse, le long du quai, batardeau improvisé et conforté par 40 m<sup>3</sup> de béton et des petits cailloux : rien ne bougea, les travaux pouvaient commencer. Ce sont ces mêmes rocs que la pelleuse embarquée sur un ponton, a récupérés et chargés dans la barge à la mi-juin : spectaculaire et signant par là même la fin imminente du chantier.

À côté des 40 m de quai traités devant la Maison Ravel, la partie la plus remarquable a été l'installation de palplanches sur 120 m au droit de la place Antonini. Profilées à chaud, de 12 à 16 m de hauteur, elles sont fabriquées au Luxembourg avec un délai de livraison de 6 mois. Trois techniques ont été utilisées pour enfoncer ces palplanches sur les deux tiers de leur hauteur : à l'aide d'un trépan, avec un « mouton diesel » spectaculaire et gigantesque marteau puissant et bruyant, avec un « vibro foncéur », efficace mais susceptible de provoquer des fissures causées par les vibrations. C'est pourquoi, avant l'ouverture du chantier qui avait donné lieu à enquête publique, un expert nommé par le tribunal administratif de Pau, a procédé à une enquête auprès des 75 propriétaires des 25 maisons riveraines (une seule possède une cave inondable à haute mer). Des capteurs ont ainsi été fixés dans chaque maison, sortes de mouchards mesurant l'amplitude des vibrations, et qui informait le chef de chantier des fréquences enregistrées. En cas de dépassement du seuil autorisé, le chantier était immédiatement stoppé. Mais aucun dysfonctionnement ne s'est produit. À cet égard, il convient de féliciter Alain Chauvin du Cabinet d'études ANTEA et les deux principales entreprises qui ont œuvré, René Laporte pour le génie civil, et EMCC agence de Bayonne

pour le traitement des palplanches. La Communauté des Communes a également profité des travaux pour réhabiliter le réseau d'assainissement.

Pas moins de 600 m<sup>3</sup> de béton ont été coulés derrière les palplanches faisant coffrage. Il faut savoir que les blocs des digues pesant 50 t nécessitent 90 m<sup>3</sup> de béton.

Mais ce chantier, s'il a fait la part belle à la sécurité et à la technologie, a également respecté les recommandations écologiques de la Loi sur l'Eau, relatives notamment à la migration des poissons et imposant des travaux hivernaux.

Présentant des désordres dont la réfection à l'identique n'aurait pu assurer un confortement satisfaisant, et après consultation du monde maritime, la portion du quai faisant suite à l'épi de Larraldenia a été élargie, sans gêne pour la circulation dans le port, ni pour les pêcheurs. Ce dont vont profiter les promeneurs.

Mais le volet le plus inattendu de ces travaux a été l'utilisation de logiciels météo. Les responsables du chantier ont pu anticiper sur le mauvais temps et les grosses houles (25 jours d'intempéries) grâce au site Previmer. Le développement de ce type de site, renseigné par des bouées mouillées très au large, est dû principalement aux surfeurs, infatigables mouches du coche pour tout ce qui est de la prévision marine.

Ce chantier contraignant, spectaculaire autant qu'utile, a réuni efficacement et intelligemment tout une variété de métiers dans une même chaîne de savoirs et de compétences.



*Novembre 2007 : sous le quai, le vide et les pieux.*

**2007-ko azaro ondarrean hasiak eta Kontseilu Orokorrak osoki pagatuak, Ravel kaiaren azkartzeko obrak bururatu dira uztailean, aro txarraren gatik beranta poxi batekin. Gosta dira 3 M€, kaia guzian Antonini plaza eta Ravel etxearen aintzinean.**

Les engagements pris pendant la campagne électorale seront tenus et programmés sur les six années du mandat.  
*Bozak aintzineko kanpainan hitzemanak eginen dira sailkatuz sei urte barne akulatzeko.*

## Recettes

Pour la quatrième année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas.

Concernant les emprunts, notre politique sera à nouveau guidée par nos réels besoins par rapport aux travaux engagés. Cependant l'état des finances communales permet une capacité d'emprunt importante.

Le budget primitif a été élaboré sans tenir compte des recettes éventuelles du casino, car la Commission Supérieure des Jeux n'a pas encore donné son accord. Les recettes qui sont inscrites ne sont donc que des recettes certaines.

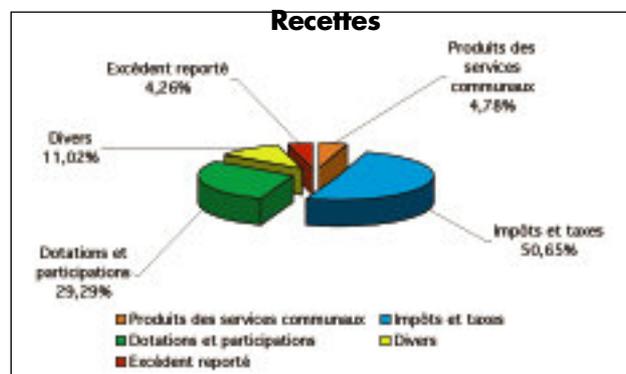
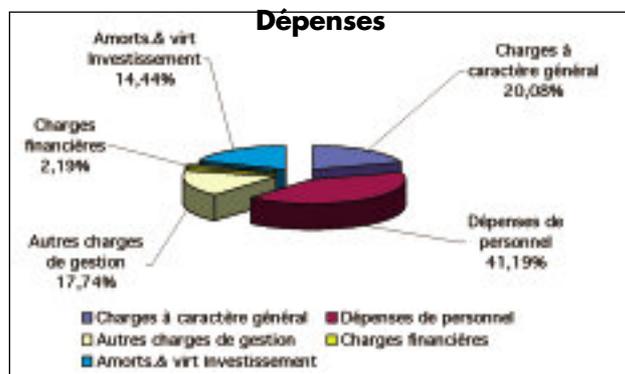
## Fonctionnement

### Dépenses

Charges à caractère général	1 340 550,00	20,08 %
Dépenses de personnel	2 750 000,00	41,19 %
Autres charges de gestion	1 184 540,00	17,74 %
Charges financières	146 000,00	2,19 %
Amorts. & virt. investissement	1 255 821,88	14,44 %
<b>Total</b>	<b>6 676 911,88</b>	

### Recettes

Produits des services communaux	319 150,00	4,78 %
Impôts et taxes	3 381 640,00	50,65 %
Dotations et participations	1 955 615,00	29,29 %
Divers	736 110,00	11,02 %
Excédent reporté	284 396,88	4,26 %
<b>Total</b>	<b>6 676 911,88</b>	



## Évolution de la dette communale

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Capital annuel remboursé	430 238,27	475 763,64	502 348,70	420 038,55	396 287,63	399 895,00	348 289,23	309 987,51
Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier	3 171 030,10	3 198 138,87	3 022 339,59	2 829 990,90	2 809 888,00	3 113 601,30	3 509 611,12	3 161 321,89

## Taux des taxes locales - Tableau comparatif en %

Taux 2008	Ciboure	Hendaye	St-Jean-de-Luz	Saint-Pée	Urrugne
Foncier bâti	10,02	12	10,05	10,29	9,16
Foncier non bâti	21,57	30,53	17,11	30,47	26,71
Habitation	9,63	13,03	10,27	10,18	10,4

## Investissements et travaux

L'acquisition du terrain de Sainte Thérèse (conseil municipal du 12 décembre 2007) d'une surface de 3 ha au prix de 360 000 € (soit 12 € le m<sup>2</sup>), permettra la construction d'un lotissement communal et la réalisation d'un programme immobilier social.

La Mairie vient d'acquérir pour 170 000 € un local en rez-de-chaussée de la résidence « Le Boléro » qui accueillera des services municipaux et des permanences.

Une somme de 150 000 € sera consacrée à l'entretien des bâtiments communaux (mairie, église, stand de tir...). L'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires se poursuivent, notamment à Marinela et à Aristide Briand : 44 000 € ont été prévu à cet effet.

Les équipements sportifs bénéficieront eux aussi des efforts municipaux : 60 000 € leur sont consacrés.

Une somme de 20 000 € sera réservée à l'acquisition de matériels pour les services techniques.

La municipalité continuera son action pour l'entretien et la rénovation de la voirie grâce à une enveloppe de 475 000 €, concernant notamment la place de la Croix Rouge, la rue Arnaud Massy, la place de la Tour d'Auvergne et la rue Pocalette.

Quant à l'éclairage public, 50 000 € sont prévus pour son entretien et son renforcement.

Cependant, la Déclaration d'Intention d'Aliéner des Domaines datant du 15 avril, concernant les immeubles appartenant à l'État sur la presqu'île des Récollets pour un montant de 1 129 000 €, modifie bien évidemment la politique financière de la Ville. Cette propriété représente un intérêt majeur pour Ciboure et les Cibouriens : culturel et artistique évidemment, mais aussi économique puisque cet immeuble pourrait accueillir les nouveaux locaux administratifs des professionnels de la pêche. Cette acquisition a été votée lors du dernier conseil municipal, le 24 juin.

# La Commune achète les Récollets

L'État ayant décidé de vendre les immeubles lui appartenant sur la presqu'île des Récollets, la Commune de Ciboure s'en est porté acquéreur pour 1 129 000 €. Cette décision a été prise à l'unanimité en Conseil Municipal du 24 juin dernier. La volonté de la Commune, soutenue par le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie, est de faire de ce lieu emblématique un espace dédié à la culture et à la mer.

*Estatuak erabakirik saltzea Recollets gunean zituen ontasunak, Ziburuko herriak erosi ditu 1 129 000 €. Erabaki hori aho batez hartu da herriko kontseiluan ekainaren 24-ean. Herriaren nahikaria, Kontseilu Orokorra eta Komertsaldegia sustengu, toki hortan muntatzea eremu bat kulturari eta itsasoari buruzkoa.*

La presqu'île des Récollets fait partie du patrimoine cibourien. Témoin d'un passé culturel riche, il était normal que ce lieu historique intègre le giron municipal.

Les Récollets, en effet, représentent un intérêt majeur pour Ciboure, notamment dans le cadre de sa politique culturelle et artistique. Ce lieu privilégié pourrait accueillir des manifestations liées à l'histoire de notre commune et à la mer. Il pourrait également abriter des expositions de très haute qualité artistique, des concerts, mais aussi des séminaires et des congrès.

Une partie des immeubles pourrait aussi accueillir les nouveaux locaux administratifs des professionnels de la pêche, sur ce site repensé et réaménagé suite à l'incendie des locaux de la criée aujourd'hui détruits.

La volonté municipale est d'engager une réflexion sur les Récollets en privilégiant 3 axes :

- la pêche et les activités maritimes ;
- les activités artistiques (dans la cité de Ravel et de la Poterie de Ciboure, elles sont incontournables) ;
- l'accueil de séminaires ou de congrès (il adosse le projet à un volet économique non négligeable).

Les manifestations futures pourraient être étroitement liées aux activités de la pêche en collaboration avec les professionnels de ce métier et la CCI, mais aussi intégrer des partenariats culturels avec Arnaga, le Musée Basque, le train de la Rhune, les grottes d'Oxocelhaya et de Sare...



Les Récollets vus du phare

## Demande de classement à l'Inventaire des Monuments Historiques

Après une réunion entre le Maire de Ciboure, madame Mangin-Payen Architecte des Bâtiments de France et monsieur Rieu Conservateur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, il a été convenu de demander le classement à l'Inventaire des Bâtiments Historiques de l'ensemble des bâtiments historiques de la presqu'île : la Chapelle des Récollets, la Maison des Évêques, le Couvent et le cloître des Récollets. Cette décision a été également votée à l'unanimité.

Ce classement permettra de protéger définitivement ces propriétés.

## Rénovation de la Tour de Bordagain



Fleuron du patrimoine cibourien avec Le Couvent des Récollets et le Fort de Socoa, la Tour de Bordagain n'en finit pas de subir des ans l'irréparable outrage.

C'est pourquoi en association avec la Fondation du Patrimoine, l'Association Jakintza et l'Association de Protection du Site de Bordagain, la Mairie de Ciboure a décidé de lancer une campagne de souscription pour rénover ce monument.

La convention a été signée samedi 14 juin par Guy Poulou, Maire de Ciboure, Jean-Luc Debry, de la Fondation du Patrimoine, et messieurs Lacaussade et Masurel, représentants Jakintza et l'Association de Protection du site de Bordagain, en présence de Sylviane Allaux, Conseiller Régional et de Kotte Ecenarro, Conseiller Général.

Cette souscription donne lieu à une économie d'impôt, que ce soit pour les particuliers ou les entreprises.

La souscription pour la rénovation du cimetière du Belvédère est toujours ouverte.

Pour tout renseignement s'adresser  
au Service Urbanisme de la Mairie : 05 59 47 92 86

## Inaugurations à Zubiburu



*Les officiels et les familles lors de l'inauguration*

Samedi 24 mai, Guy Poulou, maire de Ciboure, avec les représentants des communes de la Communauté Sud Pays Basque, et entouré des familles, Basurco, Chancerelle et Olascuaga, a inauguré à Zubiburu la rue Koxe Basurco, la place des Frères Chancerelle et la rue Georges Olascuaga, dont les petits enfants voire les arrière petits enfants, ont dévoilé les plaques, au son de la Tamborrada Marinelak.

Une digne façon d'honorer la mémoire des anciens qui ont fait l'histoire cibourienne et de la perpétuer chez les modernes.

# Ciboure notre ville Ziburu gure hiria

## Service handiplagiste

En collaboration avec l'association Handiplage, la Mairie de Ciboure a mis en place pour les mois de juillet et août sur la plage de Socoa, un service d'aide aux handicapés. En plus des installations sanitaires et les tiralos mis à leur disposition, un agent a assuré les fonctions de handiplagiste, du lundi au samedi, de 11 h à 14 h et de 18 h à 19 h.



*Guy Poulou, Ramon Espi de l'association Handiplage et Gérard Mendiburu chef de poste à la plage de Socoa, lors de la prise de fonction de Nastasia, l'agent handiplagiste*

À quoi tient l'histoire ? C'est parce qu'elle tombe en panne de voiture que la famille Chancerelle s'arrête à Ciboure au début du siècle dernier. Charmés par l'accueil des gens et séduits par la situation géographique, ces conserveurs de Douarnenez construiront une usine à Ciboure et participeront à l'histoire locale de la pêche. Tout comme Koxe Basurco, novateur infatigable, défenseur de la pêche et des pêcheurs, dont le nom est lié à jamais à la coopérative Itsasokoa et à l'aventure de Dakar. Goût du combat et de la solidarité, espoir et audace chevillés au cœur, foi en Dieu et en l'homme, une bien belle piperade pour améliorer l'ordinaire de toute une corporation ! Dans cette saga, on trouve également Georges Olascuaga, pêcheur, précurseur, coopérateur et Français Libre.

# École en couleurs

À l'initiative de Madame Prim, sa directrice, l'école Aristide Briand a été le théâtre d'une collaboration originale. Pour illustrer les travaux pédagogiques sur le littoral, l'océan et les fonds marins, l'atelier d'arts plastiques Ilargi est venu aider à mettre en couleurs les visions et les perceptions enfantines de la mer et de ses mystères, traduites sur une énorme fresque qui illumine désormais le préau de l'école.



Les enfants d'Aristide Briand, autour de Madame Prim la directrice, des enseignantes, de Colette Durand et Marc Claerbout d'Ilargi.

Ce travail de longue haleine a duré trois mois : un mois de préparation et deux mois de travail proprement dit, par atelier de 12 enfants, durant le temps scolaire, guidés par les membres d'Ilargi. Les 78 élèves d'Aristide Briand ont participé avec enthousiasme à cette opération peu commune.

Les « grands » du CE1 ont travaillé sur le haut de la fresque, le littoral et ce qui se voit : géométrie surprenante et détails piquants garantis. Les « petits » de CP ont plongé à cœur joie dans l'océan pour illustrer ce que l'on ne voit pas : imagination et foisonnement à tous les paliers.

Une « grande lessive » des dessins de tous les enfants sur ce thème, avait d'abord été accrochée sous le préau, afin de recueillir les avis des enfants

eux-mêmes, des parents, des enseignants et des représentants d'Ilargi : vaste jury pour un grand chantier. Puis les dessins choisis ont été mis en couleurs et en place sur les grands panneaux constituant la fresque. La mairie fournissant la logistique, le travail a été effectué à plat, questions de taille et de sécurité obligeant, pendant deux mois.

Le résultat est remarquable à plus d'un titre. Parce que la fresque est monumentale, et parce qu'un enfant n'a pas d'égal pour voir et reproduire la réalité ou pour inventer l'imaginaire. Alors quand ils se mettent à 78 !

Il ne serait pas étonnant que ce « cercle des peintres disparus » mis en couleurs par Ilargi avec de bons petits diables, soit appelé à s'agrandir.

**Aristide Briand eskolan, horko zuzendaria, Prim anderea, sustatzaile, izan da partaidetza berezi bat. Itsas hegiaz, itsasoaz eta itsasoaren zolaz egin lan batzuen ilustratzeko, Ilargi taldekoak jin dira laguntzerat haurrek ikusiak kolorestatzeko eta hola egin da gaitzeko margo ederra eskola guzia argizatzen duena.**

# L'opposition a la parole

## Ensemble pour Ciboure

Notre communauté vient d'être frappée par un deuil intolérable et nous souhaitons exprimer à la famille de Lana notre désarroi et toute notre compassion.  
*Gure dolumin sentituenak Lanaren familiari.*

**À quoi sert une opposition dans la vie municipale ?** Zertarako oposizio bat herriko bizian ?

Il est évident que 5 représentants ne peuvent pas beaucoup influencer sur les décisions de l'équipe majoritaire. Cependant, lors de notre dernier conseil municipal, sans l'opposition, cette instance n'aurait pu délibérer **faute de quorum** dans l'équipe Poulou.

Les décisions ont été débattues sereinement ce 24 juin, malgré un délai toujours très court de 5 jours pour l'étude de certains dossiers importants. Nous regrettons encore une fois, que certains points à l'ordre du jour n'aient pas fait l'objet de réflexions préalables au sein des commissions municipales. Les remarques positives et pertinentes de notre groupe ont fait « reculer » 2 prises de décision pesant sur l'intérêt général de notre ville et de ses habitants.

Le CASINO revient sur le devant de la scène alors qu'un débat avec les Cibouriens n'a pas été entamé durant la campagne électorale de mars 2008. Si ce projet tient beaucoup à cœur à Guy Poulou, il va à l'encontre de l'avis d'un grand nombre de Cibouriens. L'addiction au jeu est un problème grave de santé publique reconnu ; nous sommes fortement opposés à l'implantation de cette structure déjà suffisamment présente sur la côte basque : Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz et plus loin Cambo.

**KASINORIK EZ ZIBURUN !**

Ciboure a besoin d'offrir du travail à ses jeunes. Laissons le peu d'espace qui reste libre pour la création de petites entreprises ! Guy Poulou est en train d'endetter lourdement la commune pour les 20 prochaines années et aucune solution n'est trouvée pour ancrer nos jeunes si ce n'est la solution d'un casino ! La génération des 19-25 ans fait cruellement défaut au dynamisme de notre cité, les effectifs des écoles stagnent et les résidences secondaires explosent. **LAN ETA BIZI HERRIAN !**

**Côté social**, nous avons embauché la tête de liste malheureuse d'Urrugne comme cadre administratif au Centre Communal d'Action Sociale alors qu'une véritable Analyse des Besoins Sociaux à Ciboure n'a jamais été lancée ! **HERRIAREN KUDEAKETA ZUZENA !**

De plus, on vient de créer un nouveau poste d'ingénieur offert également à un fidèle d'Urrugne !

Malgré les apparences, **les relations intercommunales sont très tendues**, les dossiers n'avancent pas, aussi bien avec Saint-Jean-de-Luz (Récollets, Socoa, Bizi Garbia...) qu'Urrugne maintenant. Guy Poulou a éjecté Léon Marin de la présidence du S.I.E.D. et son premier acte au sein de cette structure a été de s'octroyer une indemnité non allouée auparavant !

À ce jour, aucune suite n'est donnée à la signature de la convention signée il y a 2 ans avec Euskal Konfederazioa en faveur de l'euskara dans la vie municipale. **ZIBURUN EUSKARAZ BIZI !**

Dominique DUGUET - Gabriel GOURAUD  
Colette BAZERQUE - Ramuntxo MINTEGUI - Maialen TAPIA

## Solidaires pour Ciboure

Nous voulons tout d'abord assurer la famille de Lana Rouxel de toute notre sympathie. Nous lui présentons toutes nos condoléances.

En ce qui concerne la gestion municipale, nous regrettons vivement l'acquisition des Récollets sans intercommunalité. En effet, la Municipalité n'a ni projet ni programme pour ce site. Elle n'a pas effectué d'étude financière quant au coût final (travaux, fonctionnement...). Cette acquisition va vite représenter pour les contribuables cibouriens, et notamment les plus modestes d'entre eux, une charge supplémentaire.

Nous affirmons ici, de manière très claire que nous sommes opposés aux embauches qui ont suivi les élections, de chargés de mission et autre ingénieur en provenance d'Urrugne. La nécessité de ces emplois est loin d'être démontrée. Le coût annuel de ces embauches (salaires, charges, bureau, secrétariat, voiture, téléphone...) représente au minimum 200 000 €, soit sur la durée du mandat 1 200 000 €. Cela représente largement plus que la dette de la Commune qui aurait dû être remboursée avec ces fonds. Mais a-t-on voulu faire plaisir à quelqu'un ?

Les problèmes de circulation ne cessent de croître et gênent de plus en plus les Cibouriens dans leurs déplacements quotidiens. À quand un deuxième pont au dessus de la Nivelle ? La question ne semble même pas effleurer l'esprit de nos élus !

Enfin, en ces temps d'économie d'énergie et de développement durable, il serait souhaitable que Monsieur le Maire et son équipe se penchent sur des solutions à adopter pour le chauffage et la production d'eau chaude dans les bâtiments publics. Mais là aussi, l'avenir de nos enfants ne semble pas une priorité !

Nous voulons assurer les Cibouriens que nous sommes vigilants quant à la gestion de notre Commune par Monsieur Guy Poulou et son équipe. Ils ont été élus mais ils n'ont pas reçu de blanc seing pour gérer les biens et l'argent de l'ensemble des Cibouriens. Cibouriens à qui nous souhaitons un été ensoleillé et une douce cohabitation avec les vacanciers.

Jean-Paul MADRID

**duhart**

**VISITES & DEVIS GRATUITS**  
**DÉMÉNAGEMENTS**  
**TOUTES DISTANCES**  
 — **GROUPAGES** —  
**GARDE-MEUBLES**

 3, rue Garat - 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ  
 Tél. 05 59 26 04 06 - Fax 05 59 26 42 88  
 R.C. BAYONNE 85 A 115

  
**Aipad**  
 St-Jean-de-Luz

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
 POUR L'AIDE À DOMICILE**

**Auxiliaire de vie**  
**Assistante de vie**  
**Aide ménagère**  
**Garde de nuit**

20, rue Axular - 64500 SAINT JEAN DE LUZ  
 Tél. 05 59 26 20 91 • Fax 05 59 26 43 90  
 Courriel : aipad.sjl@wanadoo.fr

 Membre de l'Union Intercommunale de l'Est de la Région de Bayonne



**ZÉRO TRACAS ZÉRO BLABLA**  
**C'est le bonheur assuré !**

**MMA CÔTE BASQUE**

Place des Corsaires - 64500 Saint-Jean-de-Luz  
 Avenue des Allées - 64700 Hendaye  
 Tél. 05 59 26 03 95

**Poissonnerie Chez VALÉRIE**



8 Avenue F. Mitterrand - 64500 Ciboure  
 Tél : 05 59 47 63 93

**SARL  
 ZUGASTI**  
 MOTOCULTURE DE PLAISANCE



Concessionnaire :  
 • Kubota • Wolf • Stihl  
 • Verts loisirs

Route Nationale 10 - 64122 URRUGNE  
 Tél. 05 59 54 31 72 / 05 59 54 38 60 Fax 05 59 54 62 61

**Poissonnerie ELGARREKIN**

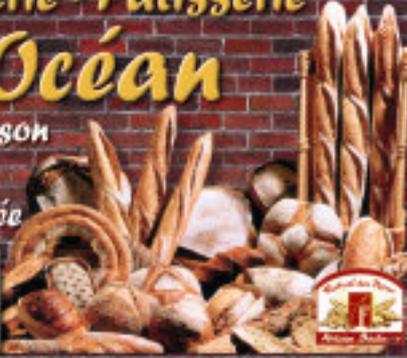


Henri ANIDO

Halles de St Jean de Luz  
 Tél : 05 59 26 49 59 - Fax : 05 59 47 33 39

**Boulangerie - Pâtisserie  
 de L'Océan**

Fabrication Maison  
 Pain chaud  
 toute la journée



3, rue Pocalette  
 Tél. 05 59 47 06 36  
 64500 CIBOURE

coiffure mixte

**COUP 'o vent**

du Mardi au Samedi  
 de 9 à 18h

**05 59 47 98 46**

13 quai Ravel 64500 Ciboure



**TRANSDEV**  
**ATCRB**

## **Offre de transport sur Ciboure ETE 2008**



Ligne Régulière Hendaye - Urrugne - Saint Jean de Luz  
Biarritz - Bayonne

la navette intercommunale Saint Jean de Luz-Ciboure



La navette électrique et le parking relais  
de Ciboure

Renseignement Mairie de Ciboure,  
Office de Tourisme de Ciboure  
et Accueil ATCRB